

**RAPPORT DU COMITÉ
DES FINANCES
CONGRÈS NATIONAL DU SEIC 2017**

6 au 9 février 2017

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES AU CONGRÈS NATIONAL DU SEIC 2017

Le fiduciaire du SEIC, Chris Aylward a nommé les adjoints au fiduciaire Eddy Bourque et Jacques Perrin comme coprésidents du Comité des finances du SEIC. Les noms des membres du Comité figurent ci-dessous.

Toute décision ou recommandation du Comité des résolutions doit être ratifiée par les personnes déléguées au Congrès national du SEIC 2017.

Coprésidents

Eddy Bourque	Adjoint au fiduciaire pour l'Atlantique
Jacques Perrin	Adjoint au fiduciaire pour la Région de la Capitale Nationale

Membres

Jodi MacPherson, Atlantique
Bernard Blanchet, Québec
Daniel Carrière, Région de la Capitale Nationale
Denis Roy, Ontario
Chris Gardiner, Prairies
Vanessa Miller, C.B. & Yukon

Personnel

Alain Normand, Directeur des finances et de l'administration

Danielle Chartrand, Assistante au Directeur des finances et de l'administration

Le Comité s'est rencontré à Ottawa du 10 au 12 janvier 2017.

TRAVAUX DU COMITÉ

1. Préparé un budget pour les années 2018, 2019 et 2020
2. Examiner les résolutions financières, en déterminer le coût et présenter des recommandations à leur sujet
3. Déterminer le coût de la mise en œuvre des résolutions des autres Comités
4. Recommander l'adoption des états financiers vérifiés pour les années 2014 et 2015

Vous trouverez ci-joint :

- a) Le budget triennal 2018, 2019 et 2020
- b) Les recommandations du comité aux résolutions financières soumises à son attention
- c) Évaluation du coût de la mise en œuvre des résolutions des autres comités.
- d) Les états financiers vérifiés pour les années 2014 et 2015

BUDGET DE 2018 À 2020

LES CHIFFRES

BUDGET 2018-2020 DU SEIC

	2015	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
	Original	Revisé (1)							
Produits									
Cotisations	6,240,000	6,240,000	6,771,705	6,240,000	6,850,000	6,240,000	7,077,000	7,183,000	7,290,000
Revenu d'intérêts	150,000	150,000	44,795	198,000	285,000	198,000	200,000	200,000	200,000
Autres revenus	-	-	-	-	30,000	-	-	-	-
	6,390,000	6,390,000	6,816,500	6,438,000	7,165,000	6,438,000	7,277,000	7,383,000	7,490,000
Charges									
Salaires et avantages sociaux (Section B)	4,289,260	4,289,260	4,281,536	4,331,988	4,361,388	4,379,641	4,595,000	4,684,000	4,775,000
Frais liés aux activités des membres (Section C)	1,081,358	1,456,358	1,414,218	1,123,358	1,275,345	1,128,358	1,490,400	1,500,400	1,500,400
Autres frais d'exploitation (Section D)	473,700	473,700	636,081	521,700	614,328	521,700	616,500	616,500	616,500
Loyer (Section D)	467,082	467,082	453,060	471,609	391,000	476,227	484,000	489,000	491,000
Amortissement des immobilisations (Section D)	-	-	55,205	-	65,000	-	65,000	65,000	65,000
Charges de la tutelle	-	-	559	-	300,000	-	-	-	-
Inflation	-	-	-	-	-	-	-	32,000	64,000
	6,311,400	6,686,400	6,840,659	6,448,655	7,007,061	6,505,926	7,250,900	7,386,900	7,511,900
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	78,600	(296,400)	(24,159)	(10,655)	157,939	(67,926)	26,100	(3,900)	(21,900)

(1) Budget révisé tel qu'approuvé par l'exécutif national le 16 avril 2015 pour utilisé une portion des surplus de 2014.

300

BUDGET 2018-2020 DU SEIC

LES CHIFFRES

	2015 Budget	2015 Réel	2016 Budget	2016 Projection	2017 Budget	2018 Budget	2019 Budget	2020 Budget
Nombre de cotisants retenus pour établir les revenus tirés des cotisations	16,000	16,831	16,000	17,033	16,000	17,000	17,000	17,000
Salaire moyen servant à établir les revenus tirés des cotisations	\$ 53,403	\$ 54,984	\$ 53,403	\$ 55,060	\$ 53,403	\$ 57,000	\$ 57,855	\$ 58,723
Cotisations exprimées en pourcentage, taux de base	0.7303%	0.7303%	0.7303%	0.7303%	0.7303%	0.7303%	0.7303%	0.7303%
Hausses salariales prévues des cotisants	0.0%	3.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%	1.5%	1.5%
Facteur d'inflation (s'applique aux dépenses des membres et autres frais d'exploitation)	0.0%	0.9%	1.5%	2.0%	1.5%	1.5%	1.5%	1.5%
Nombre de charges et de postes	35	35	35	35	35	35	35	35

BUDGET 2018-2020 DU SEIC

FRAIS LIÉS AUX ACTIVITÉS DES MEMBRES

	2015 Budget Revisé	2015 Réal	2016 Budget	2016 Projection	2017 Budget	2018 Budget	2019 Budget	2020 Budget
Gouvernance interne (Exécutif national)	494,558	453,480	394,558	493,833	394,558	437,000	437,000	437,000
Rencontres comités nationaux	60,000	67,944	60,000	60,584	60,000	42,000	42,000	42,000
Conférences nationales	80,600	78,915	80,600	188,728	80,600	125,000	125,000	125,000
Conférence régionale des présidents	250,000	250,000	150,000	150,000	150,000	200,000	200,000	200,000
Congrès triennal	301,000	301,000	311,000	311,000	316,000	340,000	340,000	340,000
Formation	175,000	187,508	-	-	-	245,000	245,000	245,000
Soutien & organisation	67,200	67,200	67,200	67,200	67,200	71,400	71,400	71,400
Besoins spéciaux	8,000	939	40,000	-	40,000	10,000	20,000	20,000
Soins familiaux	10,000	7,232	10,000	4,000	10,000	10,000	10,000	10,000
Portion de l'employeur des avantages sociaux	10,000	-	10,000	-	10,000	10,000	10,000	10,000
Total	1,456,358	1,414,218	1,123,358	1,275,345	1,128,358	1,490,400	1,500,400	1,500,400

BUDGET 2018-2020 DU SEIC

FRAIS D'EXPLOITATION

	2015 Budget Revisé	2015 Réal	2016 Budget	2016 Projection	2017 Budget	2018 Budget	2019 Budget	2020 Budget
Salaires et avantages sociaux	4,289,260	4,281,536	4,331,988	4,361,388	4,379,641	4,595,000	4,684,000	4,775,000
Autres frais d'exploitation								
Communications	94,900	95,421	94,900	65,252	94,900	95,000	95,000	95,000
Charges générales	227,850	146,673	227,850	170,772	227,850	181,000	181,000	181,000
Voyages	144,100	85,509	144,100	137,429	144,100	133,000	133,000	133,000
Charges diverses	106,350	247,518	154,350	320,610	154,350	157,000	157,000	157,000
Réunions	40,500	200,960	40,500	60,265	40,500	50,500	50,500	50,500
Financement provenant des comptes provisionnels	(140,000)	(140,000)	(140,000)	(140,000)	(140,000)	-	-	-
Total	473,700	636,081	521,700	614,328	521,700	616,500	616,500	616,500
Loyer	467,082	453,060	471,609	391,000	476,227	484,000	489,000	491,000
Amortissement des immobilisations	-	55,205	-	65,000	-	65,000	65,000	65,000
Charges de la tutelle	-	559	-	300,000	-	-	-	-
Inflation	-	-	-	-	-	-	32,000	64,000

SECTION A

BUDGET DE 2018 À 2020

INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

Introduction

Le SEIC a continué à administrer efficacement ses finances malgré les nombreux défis qu'il a dû relever pendant la période en cours. Nous avons continué à nous efforcer d'honorer nos obligations financières tout en maintenant le niveau des services fournis aux membres. Nous recommandons la continuation de la réduction des dépenses au cours des trois années que vise le prochain budget afin qu'il ne soit pas nécessaire de majorer les cotisations des membres.

Le Comité sur les finances a examiné les revenus et les dépenses du SEIC des 3 dernières années avec le directeur des finances et de l'administration et a préparé un budget équilibré pour la période de 2018 à 2020 sans majoration des cotisations. Il y est arrivé en maintenant la politique de notre syndicat consistant à restreindre ses dépenses sans négliger les besoins de ses membres. Le Comité sur les finances a examiné tous les postes budgétaires, soit tant ceux qui comportent des coûts fixes ou de structure que ceux auxquels des rajustements peuvent être apportés. Vous remarquerez que les affectations ont été réduites dans les cas où c'était possible. Les analyses ont été difficiles et le Comité sur les finances a pris toutes les mesures nécessaires pour examiner les coûts et présenter la meilleure option possible aux fins de la prochaine période budgétaire.

Le Comité sur les finances soumet un budget équilibré à votre examen.

Budget triennal proposé du SEIC pour la période de 2018 à 2020

Le Comité des finances a préparé un budget équilibré en se fondant sur les hypothèses indiquées ci-dessous. Il a tenu compte de tous les frais d'exploitation projetés, dont certains peuvent être prévus avec exactitude alors que d'autres sont prévus d'après les données historiques et les besoins futurs.

Le Comité a fondé ses discussions sur les données historiques afin de voir à ce que ses projections soient les plus exactes et les plus utiles possibles.

Le Comité a tenu compte du nombres prévus de nos membres, des services que le syndicat fournit aux membres et des besoins en ressources humaines et matérielles.

Hypothèses budgétaires

Les prévisions des revenus pour chacune des trois années que vise ce budget reposent sur les trois hypothèses principales suivantes :

- 1. Le nombre de membres**
- 2. Le salaire moyen des membres**
- 3. Le taux de cotisation du SEIC**

Les revenus annuels prévus sont fondés sur les cotisations payées en utilisant le salaire moyen gagné par nos membres multipliés par le nombre des membres.

Hypothèse 1 : Nombre de membres

Les réalités économiques et politiques nous ont obligés à axer notre budget le plus récent sur des prévisions prudentes du nombre des membres.

La réduction du nombre de nos membres par suite des modifications proposées par le gouvernement conservateur n'a pas été aussi grande que prévu. Il s'ensuit que le nombre de nos membres est demeuré relativement stable depuis 4 ans, se situant entre 16 300 et 17 400. Compte tenu du climat économique et politique dans lequel nous évoluons, notre planification financière doit demeurer prudente. **Nous avons fondé les budgets des années 2018, 2019 et 2020 sur un nombre de membres de 17 000.** Ce nombre correspond à la moyenne de celui des membres de 2014 à 2016.

Le Comité a discuté de l'ajout des membres de passeport à l'EDSC et à l'IRCC. Cependant, leur adhésion n'a pas été transférée au SEIC au moment où nous avons préparé ce budget. Compte tenu de l'incertitude politique entourant l'achèvement de ce processus, ce budget ne tient pas compte de l'ajout de ces membres.

Hypothèse 2 : Salaire moyen des membres

Dans le budget le plus récent, le salaire moyen de nos membres a été sous-estimé. Par exemple, nous avons prévu pour 2015 un salaire moyen de 53 403 \$ alors que la moyenne réelle a été de 54 984 \$. Cette sous-estimation a donné lieu à des revenus supplémentaires de 185 000 \$.

D'après nos prévisions du nombre de membres par secteur pour le prochain cycle budgétaire et le salaire moyen par secteur considérant les informations qui font parties de l'entente provisoire de décembre 2016 ainsi qu'une prévision d'inflation de 1,5 % pour la deuxième et la troisième années du budget, le salaire moyen prévu pour ce budget est le suivant :

2018	57 000 \$
2019	57 855 \$
2020	58 723 \$

Hypothèse 3 : Taux de cotisation

Le Comité des finances du congrès du SEIC a proposé que le budget prévoie une **majoration des cotisations de zéro pour cent.**

Le taux de cotisation du SEIC prévu dans le budget est le même que celui que paient nos membres depuis 1989 : **0,7303 %.**

Ce taux est calculé sur le premier échelon de la classification de chaque membre et exclut la part des régions et des sections locales qui s'ajoute à la part de l'instance nationale de l'Élément.

Classe	Salaire	AFPC	SEIC	Région	Local
PM2	54,374	45.12	33.09		
		0.9740%	0.7303%		

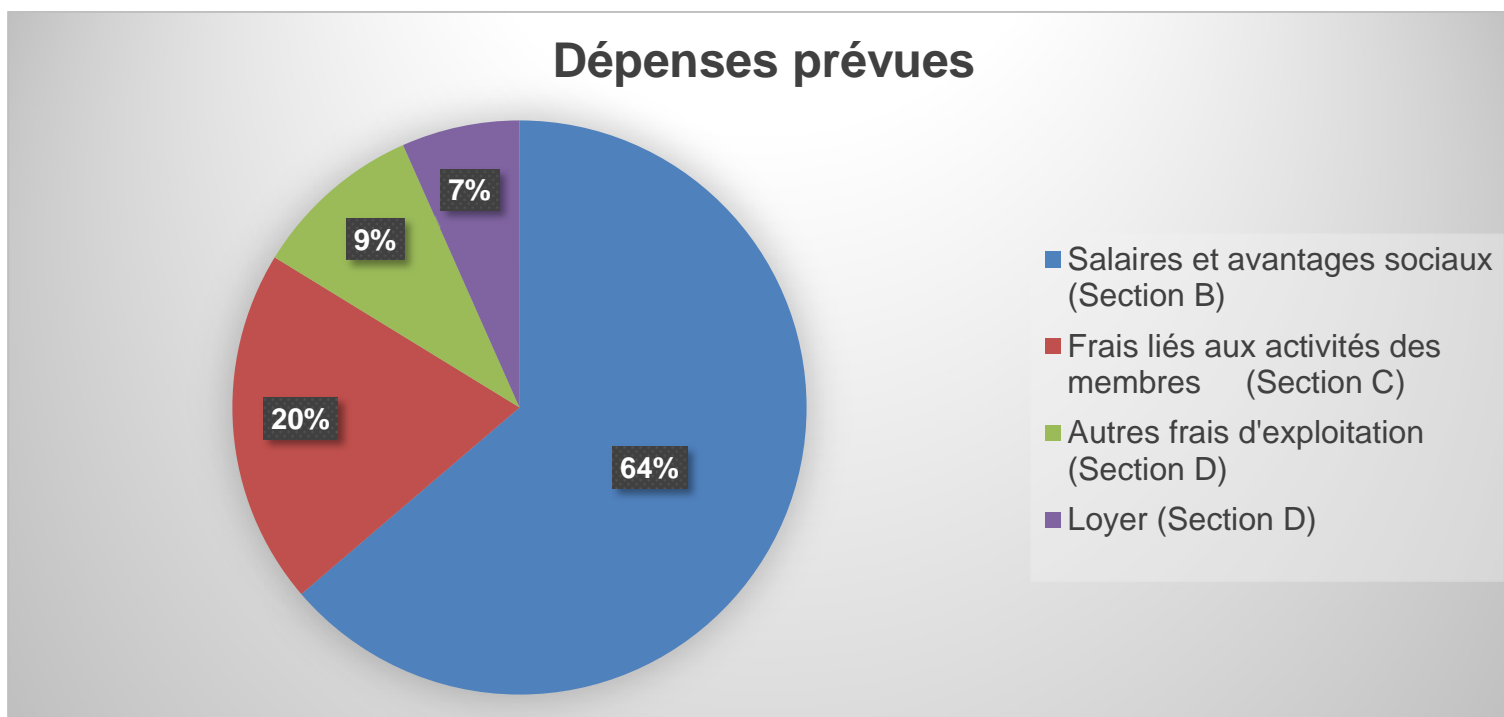
Revenus prévus pour la période de 2018 à 2020

Le tableau suivant résume les hypothèses et les propositions incorporées au budget de 2018 à 2020 :

	2018	2019	2020
Nombre de membres	17,000	17,000	17,000
Salaire moyen des membres	\$57,000	\$57,855	\$58,723
Taux de cotisation du SEIC	0.7303%	0.7303%	0.7303%
Cotisations	\$7,077,000	\$7,183,000	\$7,290,000
Revenu de placements	\$200,000	\$200,000	\$200,000
Total des produits	\$7,277,000	\$7,383,000	\$7,490,000

Dépenses prévues pour la période de 2018 à 2020

Les dépenses du SEIC se répartissent entre quelques catégories principales. Les salaires et avantages sociaux comptent pour 64 % du total des dépenses, les frais liés aux activités des membres, pour 20 %, les autres frais d'exploitation, pour 9 % et les loyers, pour 7 %.



Salaires et avantages sociaux du personnel

Le personnel du SEIC travaillant au bureau national et dans les bureaux régionaux situés à des endroits stratégiques fournit des services à nos membres qui travaillent dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

Vu la nature de notre organisation – nous sommes un syndicat – nos ressources humaines sont l'un de nos principaux éléments d'actif. Et parce que notre organisation est un syndicat, elle a pour responsabilité d'être un bon employeur. Nous prenons cette responsabilité très au sérieux.

Notre budget témoigne de ces principes. Les salaires et les avantages sociaux du personnel représentent 63.45 % du total des dépenses. Ils comprennent ceux de deux dirigeant-e-s élus à plein temps au Comité exécutif du SEIC (la présidente ou le président national et la vice-présidente ou le vice-président exécutif national).

La Section B présente une analyse plus détaillée de l'information qui a été prise en compte pour l'établissement du budget des salaires et des avantages sociaux.

Dépenses liées aux activités des membres

Les dépenses liées aux activités des membres sont les fonds qui servent directement à la participation de membres de notre syndicat et à la prestation de programmes et de services aux membres. Les dépenses associées à l'Exécutif national, aux comités sur IRCC, la CISR, les droits de la personne et les centres d'appels, à la formation et à de nombreuses autres activités relèvent de cette catégorie. Ces dépenses, qui se chiffrent au total à environ 1 500 000 \$ par année constituent 20,28 % du total des dépenses budgétisées pour le cycle de 2018 à 2020.

La Section C présente une ventilation détaillée des dépenses des membres et indique les choix qui ont permis d'arriver au budget.

Frais d'exploitation

La Section D indique le changement des frais d'exploitation, y compris le loyer, l'amortissement des immobilisations et les autres frais d'exploitation.

Inflation

Compte tenu de l'état de l'économie canadienne, y compris des taux d'inflation très bas, et des règlements salariaux dans le secteur public fédéral, nous avons prévu un facteur d'inflation de **1,5 %** pour les deuxième et troisième années du cycle budgétaire.

Ce taux d'inflation de 1,5 % est appliqué aux facteurs budgétaires suivants :

- Salaire moyen des membres ;
- Coûts moyens du personnel du SEIC ;
- Poste budgétaire de l'inflation, qui tient compte des pressions inflationnistes sur les frais liés aux activités des membres et les autres frais d'exploitation.

Conclusion

En préparant le budget, nous nous sommes efforcés de voir à ce que les dépenses prévues ne dépassent pas les revenus prévus. Notre proposition budgétaire atteint ce résultat. Pour le cycle de trois ans, les revenus budgétés sont de 22 150 000 \$ et les dépenses budgétisées sont de 22 149 700 \$. Comme il est indiqué à la page 1 de la section des chiffres, le résultat net est que le budget prévoit un très léger surplus pour les trois années – 300\$. Le budget est, en fait, équilibré.

SECTION B

BUDGET DE 2018 À 2020

SALAIRES & AVANTAGES SOCIAUX

Introduction

Cette section est destinée à présenter les grandes lignes du poste budgétaire des salaires et avantages sociaux qui découlent de l'engagement du SEIC à présenter un budget ouvert, transparent et facile à comprendre.

Considérant l'approche décentralisée suivie par l'Organisation afin de fournir un service de proximité à travers le pays, la portion de 64% des frais d'exploitation alloués au personnel est utilisée pour servir nos membres dans leur localité en utilisant l'expertise de notre personnel national.

Salaires et avantages sociaux

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX								
	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
Bureau national	1,035,315	1,008,546	1,035,315	1,086,769	1,035,315	1,125,000	1,142,000	1,159,000
Bureaux régionaux	1,934,379	1,865,287	1,934,379	1,989,452	1,934,379	2,086,000	2,117,000	2,149,000
Total des salaires	2,969,694	2,873,833	2,969,694	3,076,221	2,969,694	3,211,000	3,259,000	3,308,000
Avantages sociaux	1,319,566	1,407,703	1,362,294	1,285,167	1,409,947	1,384,000	1,425,000	1,467,000
Salaires et avantages sociaux	4,289,260	4,281,536	4,331,988	4,361,388	4,379,641	4,595,000	4,684,000	4,775,000

Salaires

Le budget tient compte de la répartition du personnel entre le bureau national et les bureaux régionaux. L'affectation au bureau national comprend les salaires des deux dirigeant-e-s élus que sont la présidente ou le président national et la vice-présidente ou le vice-président exécutif national. Pour mieux témoigner de la répartition entre le bureau national et les bureaux régionaux, nous avons procédé à un rajustement de 247 257 \$ par rapport au budget précédent en fonction de la réaffectation du personnel du bureau régional de la RCN au poste budgétaire des bureaux régionaux.

Le budget de 2018 à 2020 est calculé en tenant compte de l'affectation du personnel à chaque bureau de service.

Le calcul des salaires pour 2018 a été complété en utilisant les échelles salariales suivantes :

Échelon	Fourchette des Salaires
2	59 668 \$ à 64 557 \$
5	67 964 \$ à 73 535 \$
6	71 807 \$ à 77 690 \$
8	82 107 \$ à 88 844 \$
10	89 118 \$ à 96 416 \$
12	99 362 \$ à \$107 502 \$
Dirigeant-e-s élus	
Président-e	112 530 \$
VPNE	102 191 \$

Avantages sociaux

Les avantages sociaux du personnel et des dirigeant-e-s du SEIC comptent pour un coût annuel considérable. Dans le budget précédent, les avantages sociaux constituaient en moyenne 46 % pour les trois années. Nous avons réussi à les ramener à une moyenne de 44 % pour les trois prochaines années. La réduction de 2 % permettra de réaffecter près de 195 000 \$ aux services aux membres au cours de la période de trois ans.

Les cotisations de l'employeur au régime de retraite de l'AFPC sont le principal coût à imputer au poste des avantages sociaux. Ces cotisations représentent environ un tiers du coût total des avantages sociaux du personnel du SEIC. Elles sont déterminées actuellement selon l'évaluation actuarielle de janvier 2014. En janvier 2014, les cotisations de l'employeur et des employé-e-s au régime ont été fixées à des parts égales de 50 % (auparavant, celles de l'employeur comptaient pour 60 % et celles de l'employé-e, pour 40 %). L'employeur et l'employé-e cotisent actuellement au taux de 12,545 % de la rémunération ouvrant droit à pension. À l'heure actuelle, les Éléments participants contribuent toujours à la hauteur de 60% (15.05%), et non au taux de 50% établi en janvier 2014. La différence est versée au Fonds de réserve pour la solvabilité du Régime.

La loi exige que la prochaine évaluation actuarielle ait lieu en janvier 2017. Toutefois, compte tenu du besoin de préparer le budget pour le présenter pendant notre congrès de février 2017, nous n'avons pas pu tenir compte de tout rajustement de taux que la nouvelle évaluation pourrait nécessiter. Il est prévu que si un rajustement du taux de cotisation de l'employeur était nécessaire, il aurait un effet minime sur le calcul et il pourrait être couvert à l'aide des autres postes budgétaires.

Le deuxième coût en importance à imputer au poste des avantages sociaux est le régime d'assurance-maladie complémentaire, qui englobe les assurances sur les soins de santé, les soins dentaires, la vue et la vie. Compte tenu des hausses actuarielles par rapport aux années antérieures, nous avons incorporé à notre calcul un taux d'inflation annuel de 5 % de cette partie des avantages sociaux.

Le coût des avantages sociaux comprend en outre la part de l'employeur des retenues obligatoires aux fins de l'AE, du RPC, etc.

Le coût total des avantages sociaux est incorporé à l'enveloppe salariale globale.

SECTION C

BUDGET DE 2018 À 2020

FRAIS LIÉS AUX ACTIVITÉS DES MEMBRES

FRAIS LIÉS AUX ACTIVITÉS DES MEMBRES

	2015 Budget Revisé	2015 Réel	2016 Budget	2016 Projection	2017 Budget	2018 Budget	2019 Budget	2020 Budget
Gouvernance interne (Exécutif national)	494,558	453,480	394,558	493,833	394,558	437,000	437,000	437,000
Rencontres comités nationaux	60,000	67,944	60,000	60,584	60,000	42,000	42,000	42,000
Conférences nationales	80,600	78,915	80,600	188,728	80,600	125,000	125,000	125,000
Conférence régionale des présidents	250,000	250,000	150,000	150,000	150,000	200,000	200,000	200,000
Congrès triennal	301,000	301,000	311,000	311,000	316,000	340,000	340,000	340,000
Formation	175,000	187,508	-	-	-	245,000	245,000	245,000
Soutien & organisation	67,200	67,200	67,200	67,200	67,200	71,400	71,400	71,400
Besoins spéciaux	8,000	939	40,000	-	40,000	10,000	20,000	20,000
Soins familiaux	10,000	7,232	10,000	4,000	10,000	10,000	10,000	10,000
Portion de l'employeur des avantages sociaux	10,000	-	10,000	-	10,000	10,000	10,000	10,000
Total	1,456,358	1,414,218	1,123,358	1,275,345	1,128,358	1,490,400	1,500,400	1,500,400

Gouvernance interne

GOVERNANCE INTERNE								
	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
	Revisé							
Réunions EN	220,560	297,498	220,560	358,161	220,560	160,500	160,500	160,500
Frais de l'EN	273,998	155,982	173,998	135,672	173,998	276,500	276,500	276,500
Total	494,558	453,480	394,558	493,833	394,558	437,000	437,000	437,000

Les dépenses de gouvernance interne comprennent celles qui sont engagées par les membres de l'Exécutif national et leurs suppléant-e-s à des fins telles que les déplacements, l'hébergement, les congés non payés, les fournitures et les communications dans l'exercice des fonctions associées à leurs portefeuilles respectifs. Elles comprennent également le coût des réunions semestrielles de l'Exécutif national et de tous ses comités. Nous avons ajusté ces frais pour tenir compte de la nouvelle structure qui a été adopté par les membres le 9 décembre 2016. Vous trouverez à l'annexe A un exemple de l'allocation des frais de l'EN.

Rencontres des comités nationaux

RENCONTRES DES COMITÉS NATIONAUX								
	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
	Revisé							
IRCC	12,000	10,145	12,000	13,599	12,000	12,000	12,000	12,000
Droits de la personne	24,000	34,268	24,000	24,000	24,000	30,000	30,000	30,000
Centres d'appels	24,000	23,531	24,000	22,985	24,000	-	-	-
Total	60,000	67,944	60,000	60,584	60,000	42,000	42,000	42,000

Ce poste présente la somme affectée aux réunions nationales conformément aux Statuts et aux résolutions en instance. Les réunions nationales comprennent les réunions du CDPRI prévu au paragraphe 15.3 des Statuts qui se réunissent deux fois par année, ainsi que du Comité consultatif sur l'immigration qui eux se réunissent une fois par année.

Conférences nationales

CONFÉRENCES NATIONALES								
	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
	Revisé							
CISR	23,000	21,315	23,000	23,811	23,000	23,000	23,000	23,000
Conférences des femmes (\$0.30 /m/m)	57,600	57,600	57,600	57,600	57,600	61,200	61,200	61,200
DPRI (\$0.20 /m/m)	-	-	-	107,317	-	40,800	40,800	40,800
Total	80,600	78,915	80,600	188,728	80,600	125,000	125,000	125,000

Ce poste présente la somme affectée aux conférences nationales conformément aux résolutions en instance. Les conférences nationales comprennent les rencontres annuelles du Comité de la CISR tel qu'indiqué aux résolutions en instance 99/B-11 et 02/B-13. Elles comprennent également les conférences triennales du CDPRI selon la résolution en instance 93/B-10A prévoyant un budget calculé au taux de 0.20 \$ /m/m, et la conférence des femmes selon la résolution en instance 87/B-11 prévoyant un budget calculé au taux de 0.30 \$ /m/m.

Conférences régionales des président-e-s

Ce poste budgétaire englobe la subvention pour les frais des conférences régionales annuelles, parfois appelées congrès des président-e-s. Ces montants seront attribués en fonction du nombre de membres pour chacune des régions au début de chaque année civile. Vous trouverez à l'annexe B un exemple de l'allocation des frais de conférences régionales des président-e-s.

Congrès triennal

Ce poste budgétaire est un compte provisoire qui est mis en place afin de distribuer sur les 3 ans le coût du congrès triennal. Cette ligne couvre tous les coûts liés au congrès, qui comprend la formation électorale nationale, les élections pour tous les VPN régionaux, les VPN nationaux et leurs suppléants ainsi que les délégués du congrès, les quatre comités du congrès qui se réunissent avant la convention, des réunions, de la papeterie, des fournitures, de la location de matériel, des salles de réunion, des matériaux et des frais associés à la participation des délégués, des VPN, des invités et du personnel au congrès.

Formation

La formation étant un poste important pour nos membres, nous avons établi un budget annuel de 245 000 \$ en utilisant les économies réalisées avec l'adoption de la nouvelle structure par nos membres et celles réalisées suite à l'analyse détaillée du coût des avantages sociaux de nos employés. Une portion de 25 % du budget de formation est consacré à la formation des femmes.

Soutien et organisation

Ce poste présente la somme affectée au soutien et organisation conformément à la résolution en instance 87/B-22A calculé au taux de 0.35 \$ /m/m. Ce poste budgétaire est destiné à soutenir l'action directe des sections locales et il sert à mener des campagnes sur des questions d'actualité qui influencent les membres. Cette ligne inclut également la contribution de 50% pour le Conseil canadien du travail ainsi que le montant pour couvrir les frais d'inscription aux conférences de l'AFPC.

Besoins spéciaux

Ce poste budgétaire comprend les fonds devant servir à payer les frais à engager pour répondre aux besoins des personnes ayant un handicap afin qu'elles puissent participer aux activités syndicales nationales. Un ajustement a été effectué pour ce poste pour tenir comptes des frais réels engagés au cours des exercices antérieurs.

Soins familiaux

Le budget pour ce poste regroupe deux montant de 5 000 \$ précédemment budgété dans les dépenses de l'exécutif national et des rencontres nationales de l'exercice budgétaire de 2014. L'établissement d'une ligne distincte pour suivre le coût des soins familiaux facilitera l'analyse de ces dépenses et présentera clairement l'information à nos membres.

Portion de l'employeur des avantages sociaux

Ce poste budgétaire sert à couvrir la portion de l'employeur des avantages sociaux reliés aux remboursements de la perte de salaire des membres participant aux activités syndicales nationales.

SECTION D

BUDGET DE 2018 À 2020

FRAIS D'EXPLOITATION

FRAIS D'EXPLOITATION

	2015 Budget Revisé	2015 Réal	2016 Budget	2016 Projection	2017 Budget	2018 Budget	2019 Budget	2020 Budget
Autres frais d'exploitation								
Communications	94,900	95,421	94,900	65,252	94,900	95,000	95,000	95,000
Charges générales	227,850	146,673	227,850	170,772	227,850	181,000	181,000	181,000
Voyages	144,100	85,509	144,100	137,429	144,100	133,000	133,000	133,000
Charges diverses	106,350	247,518	154,350	320,610	154,350	157,000	157,000	157,000
Réunions	40,500	200,960	40,500	60,265	40,500	50,500	50,500	50,500
Financement provenant des comptes provisionnels	(140,000)	(140,000)	(140,000)	(140,000)	(140,000)	-	-	-
Total	473,700	636,081	521,700	614,328	521,700	616,500	616,500	616,500
Loyer	467,082	453,060	471,609	391,000	476,227	484,000	489,000	491,000
Amortissement des immobilisations	-	55,205	-	65,000	-	65,000	65,000	65,000

Introduction

Cette section est destinée à présenter les grandes lignes des postes budgétaires des frais d'exploitation, des loyers et de l'amortissement des immobilisations qui découlent de l'engagement du SEIC à présenter un budget ouvert, transparent et facile à comprendre. Tous les frais d'exploitation, y compris les loyers, les salaires et avantages sociaux, et les autres frais d'exploitation ont été indiqués dans ce budget.

Le présent document budgétaire comprend de l'information générale sur les frais d'exploitation du SEIC.

De plus, ce budget prévoit une augmentation de 1,4 % de l'affectation au poste des loyers par rapport au montant budgétisé pour 2017. Cette augmentation tient principalement à la reconduction des baux du bureau national et des bureaux régionaux. La proportion du total des dépenses que représentent les loyers a été ramenée de 7,21 % à 6.61 %. Cela illustre une augmentation inférieure au taux d'inflation de 1,5 % qui est prévu pour le budget proposé.

AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION

	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
Communication	94,900	95,421	94,900	65,252	94,900	95,000	95,000	95,000
Charges générales	227,850	146,673	227,850	170,772	227,850	181,000	181,000	181,000
Déplacements	144,100	85,509	144,100	137,429	144,100	133,000	133,000	133,000
Charges diverses	106,350	247,518	154,350	320,610	154,350	157,000	157,000	157,000
Réunions	40,500	200,960	40,500	60,265	40,500	50,500	50,500	50,500
Financement provenant des comptes provisionnels	(140,000)	(140,000)	(140,000)	(140,000)	(140,000)	-	-	-
Total	473,700	636,081	521,700	614,328	521,700	616,500	616,500	616,500

Outre les loyers et les salaires et avantages sociaux, ce budget comprend 5 catégories d'autres frais d'exploitation : les communications, les dépenses générales, les frais de déplacement, les frais divers et les frais de réunion. Les fonds affectés à ces catégories servent à financer les activités de tous les bureaux du SEIC.

Dans ce budget, le SEIC propose de consacrer 616 500 \$ aux autres frais d'exploitation en 2018, ce qui constitue une réduction par rapport aux 661 700 \$ qui y étaient affectés dans le budget précédent si l'on exclut le montant de la récupération qui n'est pas possible au cours de ce cycle budgétaire.

COMMUNICATION

	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
Téléphone	94,900	77,947	94,900	37,923	94,900	41,400	41,400	41,400
Internet	-	8,126	-	13,775	-	31,100	31,100	31,100
Cellulaire	-	8,844	-	12,315	-	20,160	20,160	20,160
Téléconférences	-	504	-	1,239	-	2,340	2,340	2,340
Total	94,900	95,421	94,900	65,252	94,900	95,000	95,000	95,000

Dans le budget précédent, l'affectation aux communications était présentée en deux parties, l'une au poste budgétaire des télécommunications et l'autre au poste des frais reliés aux bureaux syndicaux régionaux.

Pour faciliter la présentation des frais de communication de l'organisation par type de dépense, nous avons ventilé le poste budgétaire. Ses éléments comprennent les frais téléphoniques mensuels, les frais d'accès à l'Internet et la subvention à l'accès à l'Internet des sections locales, les frais de téléphonie cellulaire rajustés selon la nouvelle politique sur les téléphones cellulaires, et le coût des téléconférences, sauf les frais d'interprétation qui sont assujettis à un poste budgétaire différent.

CHARGES GÉNÉRALES

	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
Mobilier et équipement	20,000	9,629	20,000	9,080	20,000	10,000	10,000	10,000
Matériel informatique	65,000	36,920	65,000	13,375	65,000	10,000	10,000	10,000
Réparation et entretien	23,450	5,049	23,450	13,861	23,450	24,400	24,400	24,400
Location de photocopieurs	31,000	24,727	31,000	47,404	31,000	46,000	46,000	46,000
Fournitures de bureau	21,300	17,158	21,300	22,527	21,300	34,100	34,100	34,100
Imprimerie et papeterie	35,000	39,196	35,000	6,651	35,000	10,000	10,000	10,000
Logiciels	-	-	-	20,512	-	15,000	15,000	15,000
Publication et abonnement	-	-	-	559	-	2,000	2,000	2,000
Traduction de documents	10,000	1,626	10,000	7,929	10,000	10,000	10,000	10,000
Port et messagerie	22,100	12,368	22,100	28,874	22,100	19,500	19,500	19,500
Total	227,850	146,673	227,850	170,772	227,850	181,000	181,000	181,000

Mobilier et équipement

Le poste budgétaire comprenait auparavant la partie des dépenses en capital qui était transformée en immobilisations corporelles et comptabilisée au poste de l'amortissement des immobilisations. Nous avons réduit l'affectation à ce poste et le montant de la réduction a été affecté à l'amortissement des immobilisations aux fins de la présentation de l'information dans les états financiers.

Matériel informatique

Comme l'affectation au mobilier et à l'équipement, l'affectation au matériel informatique sert à permettre à l'organisation de maintenir les services à ses membres grâce au recours à une technologie appropriée et non désuète. Nous voyons à ce que notre matériel informatique soit remplacé au moins tous les quatre ans. À cette fin, la principale partie de cette affectation est présentée elle aussi au poste de l'amortissement des immobilisations. C'est pour cela que nous avons fait passer 55 000 \$ du poste antérieur au poste de l'amortissement et laissé une faible partie de l'affectation au poste antérieur pour aider à l'achat d'accessoires de moins de 500 \$ selon notre politique sur la capitalisation.

Réparation et entretien

Le principal élément de ce poste budgétaire était auparavant comptabilisé aux dépenses générales dans le cas du bureau national et au poste des frais reliés aux bureaux syndicaux régionaux. Le poste vise principalement les contrats d'entretien des différents photocopieurs des bureaux. Les frais associés à ces contrats sont calculés selon le coût par copie et ils comprennent non seulement les frais d'entretien mais aussi le coût des fournitures. Outre les contrats d'entretien, une petite partie de l'affectation sert à payer les frais supplémentaires que peuvent comporter les différents baux de location de locaux à bureaux.

Location de photocopieurs

L'affectation figurait au poste des frais reliés aux bureaux syndicaux régionaux du budget précédent et ne visait que les bureaux régionaux car le bureau national était assujéti au poste d'impression et papeterie. Une réaffectation de 25 000 \$ de l'impression et papeterie pour le bureau National vient augmenter le poste actuel. Les différents contrats de location de nos photocopieurs ont été reconduits à un coût équivalent ou inférieur. Nous avons tenu compte des rajustements à ces égards dans les montants présentés.

Fournitures de bureau

Dans l'exercice budgétaire précédent, l'affectation se trouvait au poste des fournitures de bureau dans le cas du bureau national et au poste des frais reliés aux bureaux syndicaux régionaux. Le montant de l'affectation au présent budget témoigne de l'activité prévue pour 2016.

Impression et papeterie

Ce poste inclus les coûts de papier entête, les enveloppes, les cartes d'affaires et l'impression de bulletins d'information et d'autres documents. Tel qu'indiqué précédemment, le coût pour la location du photocopieur du bureau national a été relocalisé.

Logiciels

Ce poste n'était pas budgété séparément dans l'exercice précédent. Nous incluons dans cette rubrique les coûts liés à l'entretien du serveur informatique utilisé par les bureaux régionaux et le bureau national ainsi que les logiciels d'exploitations utilisés par les différents départements de l'organisation.

Publication et abonnements

Cette rubrique n'était pas budgétée séparément dans l'exercice précédent. Il était inclus dans la section impression et papeterie.

Traduction de documents

Dans l'exercice budgétaire précédent, cette ligne était appelée traduction écrite. Nous utilisons cette ligne pour enregistrer les frais de traduction écrite non imputés à des activités précises pour les besoins du bureau national ainsi que la traduction écrite pour les rapports des conférences des président-e-s dans les régions.

Port et messagerie

Cette ligne budgétaire était comptabilisée séparément pour le bureau National et avait également une portion dans le poste des frais reliés aux bureaux syndicaux régionaux. Le montant de l'affectation au présent budget témoigne de l'activité prévue pour 2016 et exclut l'activité spéciale du bureau national que constitue la sélection des délégué-e-s au congrès de 2017.

DÉPLACEMENTS

	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
Déplacement	144,100	48,542	144,100	66,077	144,100	60,000	60,000	60,000
Hébergement	-	17,838	-	29,200	-	34,000	34,000	34,000
Indemnité de repas	-	18,360	-	40,280	-	33,000	33,000	33,000
Frais d'enregistrement	-	325	-	20	-	-	-	-
Autres frais de voyage	-	444	-	1,852	-	6,000	6,000	6,000
Total	144,100	85,509	144,100	137,429	144,100	133,000	133,000	133,000

L'affectation se trouvait au poste des dépenses générales du budget précédent dans le cas du bureau national et au poste des frais reliés aux bureaux syndicaux régionaux. Le budget présentait au même poste le total des frais de déplacement et d'hébergement, de l'indemnité de repas et d'autres frais de voyage de notre personnel. Nous avons ventilé ces frais par catégorie afin de mieux témoigner de la réalité des activités auxquelles se livre notre personnel pour assurer un soutien à nos membres.

CHARGES DIVERSES

	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
Frais d'adhésion	-	-	-	725	-	2,000	2,000	2,000
Honoraires professionnels	60,000	64,703	60,000	114,284	60,000	40,000	40,000	40,000
Frais juridique	-	-	-	89,226	-	40,000	40,000	40,000
Frais de recrutement	-	43,438	-	15,127	-	-	-	-
Assurances	20,000	19,153	20,000	14,835	20,000	20,000	20,000	20,000
Considération spéciale pour le personnel	-	-	-	1,814	-	1,000	1,000	1,000
Publicité et dons	10,000	7,745	10,000	6,000	10,000	7,000	7,000	7,000
Frais bancaires	6,200	7,157	6,200	7,826	6,200	8,000	8,000	8,000
Frais bancaire - investissements	-	-	48,000	50,769	48,000	35,000	35,000	35,000
Autres charges diverses	10,150	105,322	10,150	20,004	10,150	4,000	4,000	4,000
Total	106,350	247,518	154,350	320,610	154,350	157,000	157,000	157,000

Frais d'adhésion

Les frais d'adhésion sont les cotisations professionnelles requises pour maintenir certains de nos employés en règle avec leur association professionnelle.

Honoraires professionnels et frais juridique

Dans le budget précédent, cette ligne couvre tous les honoraires professionnels. Le Comité a pris la décision de décomposer cette ligne pour présenter séparément les frais juridiques compte tenu de l'importance de ce coût. La partie restante des honoraires professionnels sert à couvrir les frais annuels d'audit financier et les autres conseillers professionnels que nous utilisons de temps à autre.

Assurances

Cette ligne est utilisée pour protéger nos actifs et nous assurer que nous sommes couverts adéquatement contre des circonstances imprévues.

Considération spéciale pour le personnel

Nous utilisons cette rubrique pour comptabiliser les coûts liés aux activités d'appréciation du personnel.

Publicité et dons

La ligne de publicité et dons comprend des dons annuels aux banques alimentaires situées dans les régions où nous avons des bureaux et la publicité dans la publication annuelle de la Légion comme soutien à nos anciens combattants.

Frais bancaire et d'investissement

Dans le budget précédent, les frais bancaires n'étaient que le coût de nos opérations quotidiennes. Conformément à l'exigence comptable de présenter séparément tous les produits et les charges, nous avons séparé les frais de placement qui étaient autrefois comptabilisé dans le revenu de placement.

Cela a été modifié dans le budget de 2016 et 2017 en augmentant les revenus de placement de 48 000 \$ et en faisant correspondre cette augmentation dans les frais d'investissement sans incidence sur le budget total approuvé au dernier congrès.

Autres charges diverses

Il s'agit d'un petit montant budgétisé pour couvrir les frais qui ne sont pas enregistrés dans une autre catégorie. Nous avons réduit cette ligne par rapport au budget précédent et nous nous efforçons de comptabiliser chaque dépense de façon adéquate pour une meilleure reddition de comptes et une plus grande transparence.

RÉUNIONS

	2015 Budget	2015 Réel	2016 Budget	2016 Projection	2017 Budget	2018 Budget	2019 Budget	2020 Budget
Équipement de traduction	-	-	-	5,740	-	10,000	10,000	10,000
Interprètes	10,000	7,578	10,000	9,521	10,000	10,000	10,000	10,000
Comités Ad Hoc	23,000	189,798	23,000	45,004	23,000	23,000	23,000	23,000
Groupes d'équité	7,500	3,584	7,500	-	7,500	7,500	7,500	7,500
Total	40,500	200,960	40,500	60,265	40,500	50,500	50,500	50,500

Les deux premières catégories de dépenses de cette section se passent d'explication et faisaient partie du poste des conférences des VPN du budget précédent. Plus particulièrement, le budget pour les interprètes est relié aux activités du Nouveau-Brunswick pour les réunions de président-e-s et les conférences spéciales. Dans le budget précédent, les comités Ad Hoc étaient imputés au poste des frais générales. Les groupes d'équité comprennent une affectation de 1 500 \$ par groupe désigné afin de favoriser la sensibilisation. Il comprend également une affectation de 1 500 \$ aux activités des femmes marquant entre autres le 8 mars et le 6 décembre.

LOYER

	2015	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020
	Budget	Réel	Budget	Projection	Budget	Budget	Budget	Budget
Loyer	467,082	453,060	471,609	391,000	476,227	484,000	489,000	491,000

Ce poste budgétaire comprend les frais de location de locaux à bureau pour le bureau national situé au 275, rue Slater à Ottawa ainsi que les frais de location versés pour 5 des 7 bureaux régionaux situés à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. La plupart des bureaux du SEIC dans les différentes parties du Canada ont signé des baux qui expireront après 2020, certains ne devant expirer qu'en 2026.

Amortissement des immobilisations

Les dépenses de cette catégorie comprennent les immobilisations achetées en vue d'une utilisation au cours d'une longue période, comme les meubles et l'équipement coûtant plus de 500 \$, les photocopieurs, les systèmes téléphoniques et le matériel informatique d'une valeur de plus de 500 \$, etc.

Il y a lieu de signaler que les politiques comptables en vigueur exigent que les immobilisations soient comptabilisées au prix coûtant et qu'elles soient amorties sur trois années dans le cas du matériel informatique et de cinq années dans celui d'articles tels que les meubles et l'équipement. Il s'ensuit que le remplacement ordonné des immobilisations assure une valeur comptable nette des immobilisations et un amortissement stable correspondant des immobilisations dans le budget.

La partie des immobilisations de ce budget est destinée à la fois à remplacer de l'équipement et à maintenir à niveau l'infrastructure du matériel informatique en fonction de l'incessante évolution de la technologie. Le coût prévu pour atteindre cet objectif est de 200 000 \$ pour le cycle budgétaire de 2018 à 2020.

2018-2020 BUDGET

ANNEXES

SCHEDULE A
ANNEXE A

NATIONAL EXECUTIVE EXPENSES - 2018 - DÉPENSES DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Based on 3 criteria (locals 20, deductees 40, travel 40)

	%		%		%		A	B	C	D
	# OF LOCAL	# OF LOCALS	# of deductees/	DEDUCTEES/	Travel	AVERAGE	\$\$\$	BASE ALL.		
BASED ON DECEMBER 2016 MEMBERSHIP REPORT										
BASE SUR LE RAPPORT DU SOCIÉTARIAT DE DÉCEMBRE 2016	# DE LOCALES	# DE LOCALES	# de cotisants	COTISANTS		MOYENNE	(.7639)	ALL. DE BASE		(B + C)
ONTARIO	46	26.14%	4671	27.23%	23834	18.34%	23.45%	33,187	10,000	43,187
QUEBEC/QUÉBEC	31	17.61%	2828	16.48%	20809	16.01%	16.52%	23,378	10,000	33,378
B.C. / C.B. - YUKON	26	14.77%	1768	10.30%	23951	18.43%	14.45%	20,445	5,000	25,445
ALBERTA NWT/TNO	10	5.68%	1505	8.77%	7918	6.09%	7.08%	10,023	5,000	15,023
MANITOBA - SASKATCHEWAN	21	11.93%	1010	5.89%	6904	5.31%	6.87%	9,716	5,000	14,716
N. BRUNSWICK - PEI / IPE	10	5.68%	897	5.23%	17231	13.26%	8.53%	12,072	5,000	17,072
N.S. / N.E. - NFLD / TN	25	14.20%	1113	6.49%	29010	22.32%	14.37%	20,327	5,000	25,327
H.Q./ADMIN. CENTRALE	7	3.98%	3365	19.61%	289	0.22%	8.73%	12,352	5,000	17,352
SUB-TOTAL/SOUS-TOTAL	176	100.00%	17,157	100.00%	129,946	100.00%	100.00%			
IRB/CISR:								2,000	5,000	7,000
NVP CIC								2,000	5,000	7,000
NVP HRRR								2,000	5,000	7,000
WOMEN'S NVP/VPN CONDITION FÉMININE										
EAST/EST								2,000	5,000	7,000
WEST/OUEST								2,000	5,000	7,000
SUB-TOTAL										226,500
DEPENDANT CARE//GARDERIE										
NATIONAL EXECUTIVE MEETINGS AND COMMITTEES//RÉUNIONS DE L'EXÉCUTIF NATIONAL ET COMITÉS										160,500
NATIONAL PRESIDENT TRAVEL // DÉPLACEMENT DU PRÉSIDENT NATIONAL										30,000
NATIONAL EXECUTIVE VICE-PRESIDENT TRAVEL//DÉPLACEMENT DU VICE-PRESIDENT EXÉCUTIF NATIONAL										20,000
GRAND TOTAL:										437,000

**BUDGET 2018 - 2020 DU SEIC
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES PRÉSIDENTS
BASÉ SUR RAPPORT DU SOCIÉTARIAT DE DÉCEMBRE 2016**

	LOCALES		MEMBRES		MOYENNE (1) + (2) / 2	ALLOCATION			
	#	% (1)	#	% (2)		VARIABLE	FIXE	TOTAL	
								\$	%
ONTARIO	46	26.14%	4671	27.23%	26.68%	48,959	1,500	50,459	25.23%
QUÉBEC	31	17.61%	2828	16.48%	17.05%	31,284	1,500	32,784	16.39%
C.B. - YUKON	26	14.77%	1768	10.30%	12.54%	23,009	1,500	24,509	12.25%
ALBERTA - TNO	10	5.68%	1505	8.77%	7.23%	13,261	1,500	14,761	7.38%
SASKATCHEWAN	9	5.11%	391	2.28%	3.70%	6,783	1,500	8,283	4.14%
MANITOBA	12	6.82%	619	3.61%	5.21%	9,566	1,500	11,066	5.53%
NOUVEAU BRUNSWICK	8	4.55%	807	4.70%	4.62%	8,486	1,500	9,986	4.99%
NOUVELLE ÉCOSSE	16	9.09%	720	4.20%	6.64%	12,191	1,500	13,691	6.85%
TERRE-NEUVE ET LABRADOR	9	5.11%	393	2.29%	3.70%	6,793	1,500	8,293	4.15%
ÎLE DU PRINCE EDOUARD	2	1.14%	90	0.52%	0.83%	1,524	1,500	3,024	1.51%
RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE	7	3.98%	3365	19.61%	11.80%	21,644	1,500	23,144	11.57%
TOTAL	176	100.00%	17,157	100.00%	100.00%	183,500	16,500	200,000	100.00%

BUDGET TOTAL
ALLOCATION FIXE
ALLOCATION VARIABLE

\$200,000
\$16,500
\$183,500